



Annexe

Questions renvoyées à la Troisième Commission

1. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (point 106).
[L'Assemblée générale a décidé, compte tenu de la résolution 52/80 du 12 décembre 1997, que les quatre séances plénières consacrées au suivi de l'Année internationale des personnes âgées se tiendraient les lundi et mardi, 4 et 5 octobre 1999.]
2. Prévention du crime et justice pénale (point 107).
3. Contrôle international des drogues (point 108).
4. Promotion de la femme (point 109).
[L'Assemblée générale a décidé que le point 109 serait également examiné directement en séance plénière à la seule fin de se prononcer sur le projet de résolution intitulé «Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes» que le Conseil économique et social lui a recommandé pour adoption dans sa résolution 1999/13 du 28 juillet 1999, étant entendu que cela ne créerait pas de précédent.]
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 101 (Activités opérationnelles de développement).]
5. Suite donnée à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (point 110).
6. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives

[L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-dessous
